

de Lauson, Ecuyer, fils de Messire Jean de Lauson (on y écrit Lauzon) Chevalier, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat." Voici donc un autre fils du Gouverneur de Lauson, qui ne paraît pas être venu en Canada. On donna à sa concession le nom de la Seigneurie de la Citérie. Elle commençait à la Rivière St. François, sur le Lac St. Pierre, et s'étendait *au-dessus du Sault St. Louis, en montant le dit Fleuve St. Laurent*. La Seigneurie de Laprairie de la Magdeleine, presque vis-à-vis Montréal, en faisait partie, de même que l'île Ste. Hélène et l'île St. Paul. La Seigneurie de la Prairie de la Magdeleine fut concédée aux RR. PP. Jésuites, par " nous, François de Lauzon, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Bourdeaux.... Fait et concédé en notre Hostel, à *Paris*, le 1er jour d'Avril 1647." Dans un titre confirmatif de cette concession, dont il est fait mention dans les " Questions Seigneuriales," t. 1, p.p. 86 et 87, et qui doit avoir été donné postérieurement au 9 Février 1676, par l'Intendant Duchesneau, il est dit que la Seigneurie de la Citérie était " d'une étendue de plus de soixante lieues de pays," et que " la dite Seigneurie était de présent réunie au domaine de Sa Majesté." (1)

5. Le titre de concession de la Seigneurie de la Prairie de la Magdeleine, nous fait voir que le 1er Avril 1647, la Seigneurie de la Citérie appartenait encore à M. François de Lauson, fils du Gouverneur. Il paraît néanmoins que dans l'intervalle entre cette date et le 15 Octobre 1648, elle avait cessé de lui appartenir, et était devenue la propriété de son père. C'est ce qu'établit un acte de concession fait, à Paris, le 15 Octobre 1648, de deux cents arpents de terre

(1) On voit, par un titre de concession du 3 Juin 1672, qui se trouve au Greffe de Montréal, donné par le R. P. Frémin, que les Jésuites avaient été mis en possession de la Seigneurie de la Magdeleine, le 13 Juin 1649, par Monsieur d'Ailleboust, Gouverneur et Lieutenant-Général pour le Roi en toute la Nouvelle-France.